

Ecrits en 1938

Et d'abord, je voudrais que mes petits-enfants puissent garder et honorer la mémoire de leurs arrière-grands-parents, que j'ai connus.

Mon grand-père paternel fut, en 1831, le constructeur de notre maison des Pâtrières. Il était avocat à Châtellerauld, très attaché à l'ancienne monarchie française, il ne voulut pas prêter le serment professionnel du barreau contenant adhésion à la Constitution orléaniste de 1830. Il occupait, encore assez jeune, une situation fort considérée dans sa ville natale. Au-dessus de mon bureau, qui fut le sien, dans mon petit cabinet des Pâtrières, se trouvent les épaulettes, le hausse-col fleurdelisé et la cocarde blanche de l'ancien capitaine de la garde nationale de Châtellerauld sous la restauration. Né en 1787, mon grand-père avait fait sa première communion, m'a-t-on toujours dit, aux messes cachées, probablement lors du renouvellement de la persécution religieuse, au temps de l'apostolat de Saint André Hubert Fournet, un oncle maternel de mes enfants. Après 1830, mon grand-père s'adonna à ses goûts d'agriculteur. À Lésigny, comme à Ingrandes, il fut un initiateur de la culture des prairies artificielles si répandue maintenant dans le châtelleraudais. Il mourut à 80 ans, retiré dans sa maison familiale de Châtellerauld¹. Je me souviens de son extrême bonté. Ma mère disait de lui qu'il était la courtoisie même ; elle ajoutait que sa connaissance avait influé beaucoup sur son père, et sur elle-même, pour la décision de son mariage.

Que dire de mon grand-père maternel, le docteur Gaillard ! Quel prestige demeura entourant son souvenir dans la famille ! Ce fut le grand chirurgien poitevin, réputé dans toute la région et au-delà ! Quelles opérations n'aurait-il pas réussi, me disait un vieux médecin qui fut son jeune élève, s'il avait connu les découvertes et les méthodes de Pasteur ! Précisément, le problème de la génération spontanée ne cessa de le préoccuper, au point d'être un obstacle à sa pleine conversion, qui fût entière cependant avant sa mort en 1868.

Il fut le médecin très aimé du grand évêque de Poitiers², le futur cardinal Pie. Aussi les préfets du second empire lui tinrent rigueur et l'écartèrent, ce qui lui fut pénible, du décanat de l'école de médecine de Poitiers, bien qu'il fut correspondant de l'Institut, et désigné par un premier

¹ Maintenant occupée par les Nouvelles Galeries et les magasins voisins. Il avait, depuis quelques années, laissé l'administration des Pâtrières à mon oncle Gustave, qui fit forer le puit artésien. Mon oncle, ma tante et leur deux enfants moururent à Poitiers en 1871, emportés par la grande épidémie de fièvre typhoïde...

² Il eut pour successeur près de l'évêque de Poitiers son ancien élève, très apprécié, le Dr. de la Mardière, le grand-père de ma belle-fille.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

scrutin pour entrer à l'Académie de Médecine. (Voir article nécrologique de monsieur Audinet).

Le docteur aimait beaucoup l'aîné de ses petits-enfants, si bien que ma soeur Gabrielle, l'appelait le grand-père d'Henri. Il m'emmenait souvent dans sa voiture et je me souviens de sa conversation pleine d'enseignement et des grands classiques latins et grecs.

Mes enfants ont connu ma mère. Certainement ils gardent de sa belle et sereine vieillesse, prolongée jusqu'à 90 ans, un souvenir auréolé. Un jeune membre d'une famille anciennement amie m'écrivait après sa mort, qu'elle était demeurée pour lui le type de la distinction féminine. Ma mère eut, pendant sa vie, bien des épreuves qui ne furent pas sans toucher son amour propre. Au moment de son mariage, tout annonçait une brillante carrière. Mais l'année même de ma naissance, en 1855, mon père fut gravement atteint dans sa santé par une épidémie de fièvre typhoïde ; il échappa de justesse à la mort, mais la terrible maladie avait altéré sa capacité de travail ; sa vue resta menacée, il ne put la conserver, toujours imparfaite, qu'au prix d'opérations qui l'obligèrent trois fois à faire le voyage à Berlin³. La politique gouvernementale de l'époque lui fut aussi contraire, bien que sa nomination de Substitut au parquet à Loudun, puis à Saintes, l'eut éloigné de Poitiers pendant la plus mauvaise période des luttes sectaires du préfet Levert contre Mgr Pie. À peine appelé au parquet de Poitiers, en 1865, il demanda à entrer dans la magistrature assise, il honora de son savoir juridique et de sa conscience professionnelle les sièges de juge au tribunal à Châtellerault, et ensuite à Poitiers. Ce fut certes un acte de courage de mes parents, écartant toute pensée d'avancement dans la magistrature, que de me faire rentrer en 1865, au collège saint Joseph tout récemment fondé, avec les jésuites, par Mgr Pie. Après la guerre de 1870, ce fut chez mon père, dans notre maison de Poitiers, que fut arrêtée la liste des députés de la Vienne à l'Assemblée Nationale, élue toute entière, faisant entrer au parlement quelques vieux amis de la famille, notamment monsieur Merveilleux du Vignaux et Ernoul, le futur ministre du 24 mai. Ma mère avait un jugement sévère, peut-être un peu passionné, à l'égard des médiocrités ambitieuses et politiciennes qu'elle avait vu se lever d'abord sous l'Empire, et ensuite bien davantage, et parfois les mêmes, sous la 3ème République.

C'est là un sentiment qu'elle m'avait communiqué et qui ne fut pas étranger à la tragédie judiciaire dont je fus la cause, bien inopinément⁴, en 1883. Je sais que cette remarque a été faite, à cette époque, par des

³ Mon père fut opéré du glocôme par un oculiste allemand, le Dr. de Greef, mort en 1870, un peu avant la guerre.

⁴ A l'heure du repas de midi, ma mère me pria d'aller bien vite acheter un gâteau pour compléter ce repas avec des invités. L'idée me vint de traverser la salle des pas perdus du palais pour m'informer de l'arrêt de la cour dans l'affaire qui passionnait les poitevins. J'entrai dans la salle d'audience au moment même du prononcé de l'arrêt soulevant l'étonnement et l'émotion du public.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

adversaires politiques tenant leur vengeance. Combien je fus émus et touché de voir mon père s'asseoir près de moi au banc des prévenus, devant la cour, à la fin de cette longue audience ! Quelques mois après, mon père, frappé par la loi suspendant l'inamovibilité des juges, retournait, comme son aïeul, à la vie rurale où, pendant plus de 20 ans, il marqua une place inoubliée⁵. Je veux noter ce témoignage que je recueillis près du directeur de conscience de mon père : « C'est l'homme le plus droit que j'ai jamais connu. »

Exemples et leçons étaient bien de nature à former un jeune homme. C'est encore ma mère qui eut le plus d'influence sur mon esprit. Pleine d'enthousiasme pour les luttes du milieu du XIX^{ème} siècle en faveur de nos libertés religieuses, elle les jugeait avec une grande hauteur de vue, réunissant dans son admiration Mgr Pie et Mgr Dupanloup, Veuillot, de Montalembert. Elle fut heureuse de me voir, plus tard, collaborer avec de Mun et La Tour du Pin. Je dois dire pourtant qu'elle me manifesta dès les premiers jours, un certain effroi de nos critiques du capitalisme. Une autre circonstance familiale est à l'origine de mes études. Inscrit dès ma première année d'étudiant à la Conférence de Saint Vincent de Paul de Poitiers, le président⁶ me confia un covisiteur qui était mon oncle de Montmartin⁷.

Mon oncle avait fait ses études au collège des jésuites de Brugelette où l'enseignement du droit naturel, autrement dit, de la philosophie sociale, était donné dans une classe supérieure. J'ai beaucoup profité de conversations de mon oncle au cours de ces visites. Il était plus opposé au "libéralisme" que ma mère, et fervent de la doctrine romaine. Aussi je fus surpris un jour de lui entendre dire : « Sur la question du prêt à intérêt, l'Église s'est trompée, semble-t-il ». Ce jugement me revint souvent à l'esprit et je pensais : cela ne doit pas être, le sujet est à éclaircir. Et je rapproche ici une autre conversation familiale, environ quinze ans après. Peu de mois avant sa mort, Mr. Adolphe de la Martinière, grand-père de ma femme, mis au courant des études sociales de "l'Oeuvre des Cercles" me fit demander un entretien sur ce sujet. Il me rapporta quel extrême embarras de conscience l'extension du prêt à intérêt, après la Révolution, avait causé à de très respectés parents, le professeur de droit et les Chanoines Guillemot, jurisconsulte et canonistes instruits par les plus sûrs maîtres de jadis. Ils avaient été effrayés par un régime fondé sur une si entière transgression de

⁵ Mon père avait fait venir dans le Châtelleraudais des cultivateurs de la région de Cholet pour y acclimater la culture des choux fourragers et les soins de vacherie maintenant si répandus. Depuis mon grand-père et mon père, quels changements dans nos basses vallées de la Vienne et la Creuse qualifiées par une ancienne géographie de régions stériles.

⁶ Mr de Bizemont, de vénérée mémoire. Il voulut d'abord me faire faire avec lui-même les premières visites des pauvres.

⁷ Il avait épousé la sœur de ma mère. Douée des plus aimables qualités et de beaucoup d'ascendant, Mme de Montmartin occupa durant de nombreuses années la première place dans la société catholique poitevine.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

l'ancienne notion du juste. Notre entretien se termina par un grand point d'interrogation. Ce régime nouveau était atteint d'une malfaisance essentielle : pouvait-il être corrigé par des formes nouvelles des devoirs et des droits de la propriété ?

Durant les dernières années de son épiscopat, monseigneur Pie se donna à la réalisation d'un grand dessein : la fondation d'une faculté de théologie rattachée à l'université du Collège romain. Faisant appel à toutes les ressources de ses diocésains, il parvint à faire édifier, près de son grand séminaire, un magnifique bâtiment sur la colline dominant la gare. Hélas !, par un destin trop bien révélateur des temps présents, de spoliation en spoliation, ce vaste ensemble de constructions religieuses est devenu une sorte de Mammon : le plus grand dépôt de la Banque de France en province. Quand je passe devant le nouveau portail monumental, toujours ma pensée se rapporte aux réunions que j'ai vues là : assemblées annuelles des conférences de Saint Vincent de Paul présidées par l'évêque, premiers cours de la faculté de théologie où étaient conviés les étudiants catholiques de la ville. Avec une élite de ceux-ci, je suivis ces premiers cours. Je pris goût à ces études. Mes principaux livres de travail furent les ouvrages de Libérateur, de Toparelli et la Somme de Saint Thomas. Dans ma bibliothèque, bien des pages de la *Secunda Secundae*, par soulignements et notes, témoignent de mon labeur assidu. L'étude de la théologie morale, par les futurs juristes, hautement encouragés par notre éminent évêque, n'est pas sans soulever pour l'avenir de délicats problèmes, pouvant mettre en cause le nécessaire respect de la hiérarchie. L'un des souvenirs pénibles de ma vie se présente ici à mon esprit. C'est, en 1890, quelques jours après mon mariage, une lettre que j'ouvris sur les bords du lac de Lourdes, où l'aumônier général de l'Oeuvre des Cercles catholiques me demandait une sorte de désaveu des conclusions d'un article touchant le sujet de "Justice et Charité" que venait de publier la revue "l'Association Catholique"⁸.

Et pourtant, depuis ! Combien je me sens maintenant en communauté de pensée avec les encycliques de Pie XI !

Quelques années avant l'ouverture de la trop éphémère Faculté de théologie, un très remarquable haut enseignement social avait été donné au collège Saint Joseph. Il était suivi non seulement par des étudiants, mais aussi par les plus notables catholiques de la ville, à commencer par le premier président Merveilleux du Vignaux. Le professeur était le père Longaye, déjà très apprécié dans son cours supérieur de littérature. Le maître éminent avait donné comme titre général à ses nouvelles conférences : "le Vocabulaire du Bon Sens." Il y répandait les clartés de la philosophie chrétienne sur les mots en honneur dans la phraséologie d'alors.

⁸ Tome XXIX p.p. 174 et 209.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Le père Longaye fut le prédicateur, à la Cossonnière, de la retraite terminant mes études classiques. Le père tenait en grande suspicion les tendances anti-catholiques de l'université. Dans une conversation qu'il m'accorda, il me détourna de diriger mon avenir vers l'agrégation en droit, malgré les désirs de mes parents -que je connaissais- de voir leur fils occuper une chaire dans notre faculté poitevine. Ce vœu de mes parents a été brillamment réalisé par leur petit-fils qui est aussi à la tête de la prospère association des Universitaires Catholiques.

Un mot sur mon année de service militaire à Angers entre ma licence et mon doctorat. J'en ai gardé un souvenir mélangé. Pendant six mois, nous fûmes maintenus très sévèrement, confinés dans la vie de caserne. Ma correspondance dû, quelquefois, préoccuper mes parents. Et cependant je fus invariablement classé premier du cours des "conditionnels" aux quatre examens trimestriels. Le camp du Ruchard, les premiers galons, les manœuvres, améliorèrent mes impressions sur la vie militaire. Je devais reprendre celle-ci, 38 ans après, avec la première Marne et la vie des tranchées de Verdun ; lourd tribut payé à la réalisation de nos espoirs de jeunesse : la revanche de 1870.

Pendant ce temps, s'était passé un grand événement religieux. Léon XIII "Lumen In Coelo" avait succédé à Pie IX : "Cruce de Cruce". De suite, j'avais voulu lire la Lettre sur la Civilisation Chrétienne de l'ancien archevêque de Pérouse. Mon impression avait été un grand espoir sur l'avenir du nouveau Pontificat, sans pourtant prévoir le tour qu'allaient prendre les directions pontificales.

Quelques mois après mon retour à Poitiers, notre évêque était élevé à la dignité cardinalice. Se rendant à Rome pour recevoir le chapeau, il voulut bien m'admettre parmi les quatre jeunes laïcs poitevins choisis pour l'accompagner⁹. Ce fut un très beau voyage, et une révélation de la vie romaine dans des conditions exceptionnelles. Nous étions hébergés au séminaire français, dans les vieux bâtiments d'alors, et nous partagions la table du cardinal. Les fonctions de maître de maison étaient remplies par le R.P. Brichet, que l'on a appelé, dans les cercles de Rome, le pape bleu¹⁰, à cause de son influence, jointe d'ailleurs à la plus grande simplicité. Les prélats, amis de notre cardinal, se succédaient à cette table et nous jouissions de la conversation.

⁹ Les trois autres : Charles Veillard, Charles Clénot, Gonzague de la Rocheborchard entré peu après au noviciat des p.p. jésuites et mort tout jeune. Nous étions les amis du sympathique secrétaire de Mgr, l'abbé de la Ferrière qui mourut aussi bien jeune.

¹⁰ A cause du col bleu des p.p. du St Esprit. On sait qu'après le pape blanc, on parlait de pape noir, général des jésuites. Nous fumes présentés à celui-ci. Il nous remit des images signées. J'ai conservé la mienne. (voir remarque en fin de souvenirs).

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Dois-je le dire ? Bien qu'entièrement acquis à la solide doctrine de l'évêque de Poitiers, il m'est arrivé de souffrir de l'excès et de la forme des critiques à l'adresse de l'école de l'évêque d'Orléans et de l'entourage de celui-ci, dans lequel bien des jeunes abbés critiques sont devenus de méritants évêques. Le palais et les jardins du Vatican nous étaient grands ouverts sous la conduite de notre guide, le garde-noble délégué auprès du cardinal, comte Soderini¹¹.

J'ai admiré la tenue de ce gentilhomme, de sentiments certainement fort aristocratiques, qui, un peu plus tard, compta parmi ces Romains grands serviteurs de la papauté, entièrement acquis au succès des directions du chef de l'Église.

Un an a passé, et la tempête qui s'annonçait s'abattit sur les catholiques de France : le ministère de Jules Ferry et les décrets contre l'enseignement des congrégations. Le cardinal de Poitiers avait été rappelé par Dieu. On sait que le diocèse fut administré pendant plus d'un an par l'ancien évêque auxiliaire, monseigneur Gay, le pieux et profond mystique si aimé de ma famille, bien des fois l'hôte, au château du Boisducet, de mon oncle et de ma tante de Montmartin. En ce temps, le collège Saint Joseph, pour remplacer ses professeurs bannis de l'enseignement, fit appel à ses anciens élèves. Nous fumes nombreux à répondre, les uns pour plusieurs années, les autres, comme moi, pour quelques mois. À tous, dans la suite, une médaille de commémoration de 1880-1881 fut remise portant : "Amicus in pace, in laboribus magis, in periculo maxime".

Ensuite se placent, avec un début au barreau poitevin, les discours de secrétaire à la conférence du stage dont il va être parlé, puis un séjour à Paris où j'avais à soutenir ma thèse de doctorat, puis encore le pèlerinage de Jérusalem et le retour par Rome, et presque aussitôt le changement dans l'orientation de ma vie, dont la tragédie judiciaire mentionnée précédemment fut l'occasion.

Alors, la politique de droite dans la Vienne se trouvait sous le contrôle d'un haut financier parisien apparenté en Poitou. Je fus bien surpris de me voir proposer une candidature au conseil général à une élection partielle toute proche. Je ne pouvais que décliner cette ouverture. Certes possible, une entrée dans la politique électorale était loin de ma pensée, dans le mouvement de protestation tout spontané, qui eut un écho inattendu, et retombant sur un régime dont les pratiques apparaissaient méprisables.

¹¹ Le garde-noble qui avait apporté à Poitiers la « barette », premier insigne cardinalice. Lorsqu'il entra dans la cathédrale de Poitiers, j'entendis son exclamation : quel immense et magnifique édifice !

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Dans les mois qui suivirent j'écrivis un petit recueil intitulé "De l'honneur. Réflexions d'un prisonnier". Sa publication me causa des déceptions et des illusions.

M'étant en vain adressé à des éditeurs, je fis paraître le volume à mes frais. Des exemplaires furent envoyés à des journaux que j'estimais sympathisants. Silence complet sur l'auteur et son essai. Un grand journal cependant publia presque immédiatement un article de tête de son rédacteur en chef, reproduisant mes idées et phrases, mais sans nulle référence concernant sa source. Un certain nombre d'années après, mon écrit pouvant paraître oublié, un prédicateur en renom, passant par Poitiers, m'emprunta, lui aussi, dans la chaire, idées et phrases sur l'honneur. Ma mère remonta de la cathédrale, outrée. Quelques personnes m'incitèrent à protester contre le procédé. Mais j'étais déjà blasé sur la fréquence des plagias littéraires. J'en avais été aussi victime d'une autre façon très curieuse.

Il s'agit d'un livre tombé, je ne sais plus très bien comment, entre mes mains, contenant, avec quelques nouvelles Andalouses, la biographie d'un auteur espagnol, la marquise de Arco-Hermosa, dont le pseudonyme était Fernan Caballero. Avec stupéfaction je retrouvai dans cette biographie, écrite par un « lauréat de l'Académie » nombre de phrases et de pages presque entières tirées, à peine démarquées, de mon discours à la conférence du stage consacré à l'éloge d'un ancien bâtonnier du barreau poitevin, Mr Calmeil. Le féminin avait simplement remplacé le masculin. Qu'on en juge par cet exemple :

Page 18 de mon discours :

Cette imparfaite analyse offre à notre admiration une de ces natures complètes à tous les points de vue, comme il s'en trouve bien peu de nos jours. Il n'y avait pas jusqu'à sa forte et vigoureuse constitution qui ne contribua à faire de lui, au physique comme au moral, dans toute l'acceptation du terme, un homme des anciens temps. Ses forces secondées par des habitudes réglées, lui permirent de supporter incessamment, pendant tout le cours d'une vie exceptionnellement longue, une somme de travail qui eut conduit tout autre à une vieillesse prématurée.

Page 163 du livre :

C'était [...] une de ces natures complètes à tous points de vue, qui deviennent de plus en plus rares de nos jours. Il n'y avait pas jusqu'à sa résistante constitution et à sa taille encore droite qui ne contribuassent à faire d'elle, au physique comme au moral, ce que nous appelons une femme des anciens temps... Ses forces secondées par des habitudes réglées, lui permirent de supporter pendant tout le cours d'une vie exceptionnellement longue, une somme de travail qui eut conduit toute autre femme à une vieillesse prématurée.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

« Pourvu que l'on ne
discontinue pas de s'appliquer,
a dit Cicéron, l'esprit ne baisse
point avec l'âge ». Parole qui ne
pouvait être mieux vérifiée. Ce
fut dans la plénitude de des
facultés qu'il atteignit sa 85ème
année.

« Pourvu que l'on ne
discontinue pas de s'appliquer,
a dit Cicéron, l'esprit ne baisse
point avec l'âge ». Parole qui
s'est vérifiée pour elle, car c'est
dans la plénitude de des facultés
et en écrivant encore qu'elle
atteignit sa 80ème année.

Plus tard, j'ai trouvé la filière par où mon discours était parvenu, du palais de justice de Poitiers, à la connaissance de cet auteur lointain.

J'aurais tort de dire que mon petit livre sur l'Honneur avait trouvé un public indifférent. Il fut beaucoup dans l'accueil qui me fut fait à Paris lorsque je pris part pour la première fois à l'assemblée générale de l'Oeuvre des Cercles Catholiques, accueil chaleureux des dirigeants de l'oeuvre au point d'être inattendu. Je me souviens notamment de ces mots : "nous sommes des admirateurs de votre écrit" dans la bouche d'un homme à la fois positif et généreux, monsieur Lecour-Grandmaison, député puis sénateur d'alors, l'un des premiers initiateurs de la législation sociale catholique.

Et maintenant, il faut parler de l'Oeuvre des Cercles Catholiques des Ouvriers à Poitiers. Son développement y fut tardif. Une situation locale difficile avait suivi la mort du cardinal Pie. Sous l'impulsion de celui-ci Poitiers avait eu, presque au lendemain de la guerre de 1870-71, son cercle catholique d'ouvriers, le cercle Notre Dame des Dunes qui connut des jours très prospères ; monsieur de Mun, dès les premiers temps de son apostolat, y vint parler et tenir une sorte de petit congrès.

Je me souviens des affiches nombreuses portant la croix Labarum, "In hoc signe vinces". Elles annonçaient la prochaine publication de la revue "l'Association Catholique". Le directeur du Cercle ne tarda pas à recueillir mon abonnement. Monseigneur Pie avait constitué un comité de patronage comprenant de jeunes étudiants. Il nous réunissait dans la salle synodale de l'évêché. On pénétrait dans cette fort belle salle, ornée de blasons épiscopaux, par la petite rue des chapelles touchant la cathédrale. Je ne peux passer là sans penser au vandalisme spoliateur du régime.

Le directeur du cercle était un prêtre fort actif et dévoué, mais pas trop entreprenant. Une débâcle financière entraînera la fermeture du Cercle dans les derniers mois de l'année 1883. Il fallait attendre deux ans avant de pouvoir parler de nouveau à Poitiers de l'Oeuvre des Cercles. À la fin de l'année 1885, un père jésuite, spécialement mandaté, le père Caron, s'employa avec une grande ardeur à fonder un Comité de l'Oeuvre. Une loi nouvelle, votée en 1884, venait d'établir la liberté syndicale. L'Oeuvre préconisait la fondation de syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers. L'idée me séduisit et je me donnais à sa réalisation sur notre terrain poitevin. Ce fut

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

le but assigné au comité local de l'Oeuvre des Cercles, qui ne tarda pas à réunir de nombreux et actifs collaborateurs. Le président fut monsieur Arsène Lecointre, homme de bon conseil, mû par de purs sentiments de charité chrétienne, quelquefois effrayé de nos témérités ; le secrétaire général, tout enflammé de l'amour de Dieu, fut Charles de Montenon, qui se consacra entièrement à la grande d'oeuvre sociale chrétienne. Je fus chargé de la section des fondations, je la conservai en étant plus tard promu secrétaire diocésain de l'Oeuvre.

Des statuts modèles de syndicat mixtes furent rédigés et devinrent l'objet d'enquêtes de publicité dans le monde du travail. Ces efforts répondaient à de véritables besoins d'associations professionnelles, ils trouvèrent beaucoup d'échos, et de nombreuses adhésions furent rapidement obtenues. Dès le début de l'année 1886 fut fondé un syndicat mixte du bâtiment, la corporation Sainte Radegonde, sur laquelle se porta l'effort principal¹². Elle compta rapidement plus de deux cents membres, dont 120 environ pour le groupe ouvrier.

La conception organique du syndicat mixte que l'on essayait de réaliser était la suivante : groupe patronal et groupe ouvrier distincts avec leurs syndics particuliers, Comité de membres honoraires parmi lesquels était choisi le président d'honneur du syndicat mixte ayant à remplir un rôle d'arbitre dans les difficultés ou conflits professionnels. Le lien religieux statutaire était confirmé par la nomination d'un aumônier. À la première fête patronale de la corporation, devant un public remplissant l'église Sainte Radegonde, le curé de la paroisse voulut rendre hommage à l'inspiration si solidement chrétienne des statuts de la nouvelle fondation.

Hélas ! Sur la route à suivre, aux obstacles prévus, allaient s'ajouter des pierres d'achoppement imprévues.

Pour la présidence d'honneur du syndicat mixte et le rôle d'arbitre attaché à cette fondation, un nom s'imposa de suite parmi les membres honoraires ayant bien voulu donner leur adhésion, celui du président Sachet, arraché récemment par une loi néfaste, à son siège du tribunal de Poitiers.

Ce choix avait recueilli une adhésion unanime. Mais survint une complication d'ordre politique. Les milieux royalistes poitevins, après la mort du comte de Chambord, avaient en majorité reconnu les droits de la branche d'Orléans. Sur les instructions du comte de Paris, de date récente, un comité royaliste devait être reconstitué dans la Vienne. Et précisément le nom de monsieur Sachet fut aussi mis en avant. Son acceptation paraissait

¹² Ensuite furent fondées la corporation Notre Dame des clés, syndicat mixte de l'habillement, la corporation Saint Honoré, syndicat mixte de l'alimentation, qui eut moins de développement, et enfin la corporation chrétienne du commerce, groupement syndical plus étendu. Tous les syndicats furent ensuite groupés en Union légale. Une autre Union de syndicats rurale fut fondée.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

douteuse. Dans sa jeunesse, monsieur Sachet avait appartenu aux partis libéraux de 1848 et, comme j'étais depuis longtemps dans sa confiance, je connaissais ses sentiments sur Louis-Philippe, s'étendant à tout le parti Orléaniste. Néanmoins, à force de démarches et d'arguments faisant valoir un intérêt national supérieur, le président finit par accepter. Presque aussitôt la nouvelle connue, je reçus un mot de monsieur de Curzon me demandant un entretien particulier. Je n'ai pas à retracer la grande figure poitevine de l'ancien représentant du comte de Chambord. J'étais plein de respect pour sa personne. Les objections qu'il me fit étaient irréfutables. Comment, me dit-il, vous aviez annoncé que votre mouvement social catholique entendait se placer en dehors de toute opinion politique, et voyez dans quelle situation contradictoire vous vous trouvez placés ! Je ne pouvais rien contre une situation qui n'était plus entière, d'autant que j'étais lié par une toute particulière reconnaissance personnelle. Deux ans auparavant monsieur le président Sachet, à peine descendu de son siège de magistrat au Tribunal de Poitiers, s'était spontanément offert à me servir de défenseur devant la Cour, toutes chambres réunies, à l'audience où le Procureur Général requérait et obtenait, malgré l'éloquente et impressionnante défense du président Sachet, ma radiation du barreau de Poitiers.

Mais un autre incident - d'ordre constitutif- ne tarda pas à surgir. L'excellent père Jourdain, très aimé de tous, remplissait les fonctions d'aumônier de la confrérie de Notre Dame de l'atelier existant parallèlement aux syndicats mixtes. Les statuts de ces syndicats comportaient cependant, comme je l'ai dit, la désignation officielle d'un aumônier. La nomination du père Jourdain par le conseil syndical ne paraissait qu'une formalité d'avance acceptée. Mais, je ne sais par qui, le président fut mis en défiance contre cet acte qu'on lui représentait comme accentuant par trop notre cléricalisme. Plutôt que de saisir le conseil syndical, il préféra démissionner. Mon ami Charles Veillard, notre meilleur orateur, accepta de tenir la présidence vacante tout en exprimant le désir de me passer ces fonctions que je dus accepter dans la suite. Il n'entre pas dans ma pensée d'écrire un historique de la vie mouvementée des syndicats mixtes dont l'expérience fut tentée à Poitiers. Quelques traits suffiront.

Les dirigeants de l'Oeuvre des Cercles encourageaient les tentatives du Comité de Poitiers. Ils apportaient leur concours à nos congrès locaux et aux conférences de propagande. Fréquemment Léon Harmel nous apporta l'appui de sa parole ardente.

Bien vite nous apparut la nécessité de disposer d'un local servant de centre aux réunions et aux institutions annexes des syndicats mixtes. Un vieil immeuble fut loué (rue des Flagelles) et aménagé dans ce but. Il fut baptisé : Maison Corporative. Incidemment je dirai que ce centre nécessaire ne remplaçait pas le Cercle Ouvrier qui manquait et qui nous manque toujours pour le recrutement des jeunes.

L'inauguration eut lieu lors d'un passage de Léon Harmel. Je me souviens d'un mot de celui-ci qui ne fut pas sans causer de l'étonnement.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

« Pourquoi, nous dit-il, avez-vous appelé votre immeuble : Maison Corporative? Vous auriez dû la nommer : Maison du Peuple, l'inscrivant en grosses lettres ». Ainsi, dès cette époque, nous apparaissait l'aspiration démocratique de l'apostolat de ce grand patron. Cette audace marquait un désaccord, sans doute plus apparent que réel, avec le but de la restauration sociale organique fixée par un autre illustre dirigeant de l'Oeuvre, très fidèle ami d'Harmel d'ailleurs, La Tour du Pin.

Mais l'orage grondait et bientôt se déchaînait contre nos organisations syndicales. Les politiciens anti-religieux du moment avaient été surpris puis effrayés par les mouvements que nous avions suscités. Ils organisèrent contre nos adhérents une campagne d'intimidation, dont on a peine à se faire idée aujourd'hui. Alors, il n'était pas interdit au vendeur de journaux de publier, avec des cris injurieux, les attaques étalées dans leurs feuilles. Ces attaques étaient loin de la lutte des idées, elles exploitaient les plus bas sentiments. Jetant le soupçon sur nos adhérents d'être uniquement mus par des mobiles d'intérêts, elles supposaient que les ouvriers venaient à nous comme des sortes de mendiants, aspirant au secours des Conférences de Saint Vincent de Paul ; de là l'étiquette insultante de "huit kilos" formant titre aux dénigrements. Et cependant nous avions parmi les syndics élus par le groupe ouvrier de vieux travailleurs d'élite conscients du sérieux de leur mandat.

Dans une réunion du conseil, leur doyen nous avait rappelé les espérances déçues de la classe ouvrière de 1848, concluant : « Est-ce vous qui nous donnerez enfin l'organisation du travail ? » Envers le milieu patronal, la campagne d'intimidation se doublait à la fois d'une dénonciation et d'une exploitation des mobiles intéressés : clientèle de gauche et des travaux publics grandissants contre clientèle de droite. Cette question de clientèle était délicate et offrait, en effet, un point faible. Nous avons cherché à réagir en établissant un statut de travaux dits corporatifs, soumis à des règles professionnelles supérieures de travail bien fait et justement rémunéré. Mais nous avons été peu compris. De fait il y eut là pour nos syndicats mixtes une cause de désagrégation perfidement exploitée par leurs adversaires.

Après 10 années d'efforts, de succès et d'insuccès mélangés, la question se posait de savoir si les formes d'association professionnelle adoptées, bien qu'en soi plus véritablement corporatives, correspondaient à la situation du moment ? Les réunions de la Maison Corporative furent appelées à en délibérer. Officiellement et en fait, les syndicats mixtes cessèrent leur fonctionnement, devant être remplacés par des syndicats séparés. Diverses fondations annexes demeurèrent constituées. Quant au projet de fondation de syndicats séparés, sa réalisation connut des fortunes diverses. Du côté patronal, le besoin d'associations professionnelles ne tarda pas à amener cette création syndicale, mais sous forme neutre, par conséquent tout à fait en dehors de l'Oeuvre des Cercles. Néanmoins, il arriva que les hommes formés dans notre ancien cadre professionnel furent mis à la tête. Du côté ouvrier, malgré le vote du groupe favorable à une

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

prompte reconstitution syndicale, un certain effroi de l'intimidation passée arrêta les efforts. Il fallut attendre de nombreuses années avant que le grand mouvement syndical ouvrier Chrétien commence à atteindre le milieu poitevin.

J'en reviens à des faits plus personnels de ce temps là.

Dans l'hiver 1887-1888 je fis un long séjour à Rome. Ce fut à la suite des incidents causés à Poitiers par la célébration d'une fête anniversaire centenaire de Sainte Radegonde. En raison de l'affluence prévue il avait été décidé qu'une grande cérémonie aurait lieu à la cathédrale, après quoi les assistants se rendraient en cortège vénérer le tombeau de Sainte Radegonde. Mais un récent arrêté de la municipalité sectaire avait interdit les processions. Le cortège projeté ne devait pas, semblait-il, tomber sous le coup de l'interdiction. Néanmoins, à la sortie de la cathédrale, la foule se rendant à l'église de Sainte Radegonde se trouva en présence de barrages d'agents et de gendarmes. Les barrages furent rompus et la proche église du pèlerinage vénéré retentit d'acclamation. Sur une relation policière des faits, mensongère d'ailleurs, j'avais été poursuivi et condamné comme principal responsable de la manifestation.

Peu après mon installation d'hiver à Rome, je fus reçu par le cardinal Pétra, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Le très savant et pieux bénédictin venait de tomber en disgrâce par suite de différend avec le pape Léon XIII. Je fus longuement questionné sur les affaires de France. Mais je vis que nous n'étions pas d'accord car le cardinal n'était qu'à demi favorable au mouvement de l'Oeuvre des Cercles et comprenait peu le devoir social d'aller au peuple. Cette entrave fut pour moi le point de départ de réflexions nouvelles. Quelques années auparavant j'avais été étonné et, comme la plupart de mes amis, presque scandalisé, par la forme des innovations en France de la diplomatie pontificale. Voici que les raisons profondes de ces changements m'apparaisaient. Ce fut un objet de mes méditations romaines et je revins en France au printemps, acquis désormais aux directions du Saint Père.

C'était le moment où l'Oeuvre des Cercles venait de prendre l'initiative de commémorer par un grand travail d'enquête sur la situation sociale de la France, le centenaire de la révolution de 1789. Des assemblées provinciales devaient être convoquées pour adresser les nouveaux cahiers des doléances populaires, que des délégués iraient porter à une grande Assemblée générale à Paris.

L'assemblée provinciale du Poitou, les 22, 23 et 24 mars 1889, réussit brillamment. Des représentants très autorisés du clergé lui donnèrent un cachet doctrinal. « On y sentait planer l'âme du cardinal Pie » a écrit le

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

rapporteur général¹³: les droits de Dieu méconnus dans la société déchristianisée sont à l'origine des mécomptes donnés par la "Proclamation des droits de l'homme" qui n'ont que trop abouti à l'écrasement de la personne humaine. L'anéantissement des corps sociaux naturels par l'étatisme moderne est à l'origine des revendications pressantes.

J'avais été rapporteur pour la section de d'industrie et des métiers et à ce titre invité à l'Assemblée générale réunie à Paris en juin.

Ce fut pour moi l'occasion d'entrer davantage en relation avec les animateurs de ces mouvements : de Mun, La Tour Du Pin, Henri Lorin qui voulurent bien m'honorer de leur amitié et d'une correspondance suivie.

Je me souviens d'un banquet intime auquel monsieur de Mun avait convié un petit groupe de collaborateurs dans un restaurant de l'Exposition Universelle d'alors. Pressé par quelques uns d'affirmer son adhésion politique aux directions de Léon XIII, il répondit : « laissez-moi encore essayer une tentative ». Hélas, cette tentative était le Boulangisme. Nuage passager dans une vie avant tout fidèlement consacrée à la réforme sociale chrétienne.

La fin de cette année 1889, marquée par mes fiançailles, m'apporta avec la Croix de saint Grégoire Le Grand, un précieux témoignage de bienveillance du Saint-Siège, accompagné d'affectueuses lettres de Léon Harmel et du cardinal Langénieux.

Peu de temps auparavant, j'avais pris une part, plutôt ingrate, au Congrès des juristes catholiques à Arras. Presque seul, je soutenais la légitimité de la protection légale du travail. Au retour, monsieur de Mun voulut me remercier de mon intervention.

L'année suivante, j'assistai au grand congrès international catholique de Liège. Je me souviens de l'émotion causée par la lettre du cardinal Manning, lettre, a-t-on dit, qui dans le milieu où elle s'adressait, résonna comme un coup de canon : elle affirmait que les délibérations du congrès catholique ne devaient pas taire les questions de salaire ouvrier, de juste salaire. Les temps ont changé, -heureusement changé dans le sens de la justice due aux classes ouvrières- sinon toujours, au moment où j'écris, dans le sens de la juste mesure et de la prospérité commune.

Ce fut aussi l'année où je fus appelé à participer à la dernière réunion d'études sociales de l'Union de Fribourg. J'y fis la connaissance de célèbres sociologues étrangers appartenant à des tendances diverses : Decurtins,

¹³ Un volume contenant le procès verbal général de l'Assemblée provinciale du Poitou a été publié. Imprimerie Oudin à Poitiers.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

conseiller national suisse, un fondateur de la Démocratie chrétienne, qui venait d'être reçu en audience privée avec Henri Lorin, par Léon XIII ; puis les seigneurs autrichiens, comte Blome (l'adversaire de Bismarck), et Kaefstein, ce dernier modeste, érudit et docte théologien. De lui, parlant au congrès de Liège, j'avais entendu chuchoter par des adversaires : « voilà l'homme qui prépare les encycliques », affirmation tout au moins exagérée.

Bientôt parut la célèbre Encyclique Rerum Novarum. Ce fut une grande joie pour l'Oeuvre des Cercles, spécialement pour sa section des études qui se sentit si hautement approuvée. Dans les premiers temps, il y eut cependant des hésitations sur la portée et l'interprétation véritable de l'encyclique. Il y eut des efforts pour la minimiser, sinon pour la retourner contre l'école des catholiques sociaux. La controverse appuyée sur des déclarations du cardinal Zigliara commentées dans les lettres du R.P. Eschbach, porta notamment sur la thèse du salaire familial. Les encycliques de Pie XI ont achevé d'éclairer cette thèse d'une lumière favorable.

Les colonnes de la revue "l'Association Catholique", organe des études de l'œuvre, m'avaient été largement ouvertes depuis le congrès de 1889. J'y publiais de 1895 à 1898 une série d'articles sur le capital moderne et les exigences de la justice, sujet qui devait être traité dans une réunion de l'Union de Fribourg. Celle-ci démarra à l'état de projet, qui ne put être réalisé¹⁴, tant à cause du décès des anciens membres que de l'accentuation des divergences nationales. Les articles furent réunis en un volume.

Une grave crise intérieure était venue affaiblir l'Oeuvre des Cercles et porter du trouble dans sa doctrine sociale. Des divergences s'accroissaient au sujet des opinions politiques et de l'adhésion, hautement conseillée, à la constitution actuelle du pays. Nonobstant la thèse de saint Thomas sur le meilleur gouvernement¹⁵, les contradicteurs mettaient en opposition fondamentale, monarchie et aristocratie d'une part, démocratie d'autre part. Enfin une doctrine opposée implicitement au christianisme venait de naître sous le nom d'Action Française.

Cette crise devait nécessairement atteindre de façon grave, la revue d'études de l'Oeuvre, "l'Association Catholique". C'est alors que la direction m'en fut offerte. Monsieur de Segur-Lamoignon, qui ressentait le poids des années, se montrait désireux de me céder la place. Les deux camps, si je puis ainsi parler, parmi les membres du conseil des études, toujours liés d'amitié me pressaient d'accepter.

¹⁴ En 1903 une tentative, non renouvelée, de réunion catholique sociale internationale eut lieu à Fribourg

¹⁵ Ia IIae – Qu. CV art I.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Il s'agissait de maintenir la publication sur un terrain d'entente et d'idées communes concernant le libéralisme économique déclinant et le nouveau corporatiste syndical progressant.

Ayant assumé cette tâche je crus réussir durant les deux premières années.

Je noterai ici l'intervention qui me fut demandée par monsieur Harmel, en 1895. Monsieur Harmel était un très fervent tertiaire de saint François d'Assise. Il avait formé le projet de faire du tiers ordre un auxiliaire du mouvement de l' « aller et au peuple » selon les directives du pape Léon XIII, ce qui provoqua tout d'abord, sinon de la résistance, du moins de l'étonnement, dans cet ancien groupement de bons chrétiens. D'accord avec quelques dirigeants du tiers ordre, un tel sujet d'études fut mis à l'ordre du jour des congrès annuels. Monsieur Harmel me demanda un rapport pour le Congrès de Limoges. Je n'osais refuser ce concours à son apostolat. J'exposais donc, de mon mieux, devant les tertiaires, quelle convenance on pouvait découvrir entre l'esprit du christianisme et la compréhension des revendications ouvrières¹⁶ contre le capitalisme contemporain. L'auditoire se montra plutôt froid. Il comptait cependant quelques ardents, notamment les animateurs d'une jeune revue d'alors : "Le Vingtième Siècle" fondée sous l'inspiration d'un franciscain, le père Ferdinand. À celui-ci, je dois un témoignage pour une définition de la valeur, que je lui avais demandée à la suite de ses considérations un peu énigmatiques sur le Marxisme. Il m'écrivit simplement : la valeur, c'est la quantité de vie. Ensuite, il s'abstient de répondre à mes autres questions : cette quantité de vie, est-ce la vie vécue dans le passé, pour produire les marchandises, ou bien, la vie à vivre, en les consommant dans le présent et dans l'avenir, peut-être avec plus de vie ? Néanmoins c'était poser la question des relations essentielles de la valeur avec la vie humaine. Le sujet a pris de l'importance et une grande actualité, dans l'après-guerre, au milieu des bouleversements monétaires, inflations et dévaluations, qui ont causé de si profonds troubles dans les relations sociales et inspiré un recours aux indices du coût de la vie. Un étalon vital de la valeur déjà esquissé comme indice régulateur, est-il appelé à remplacer l'or, déficient dans son antique fonction ?

J'étais aidé par la nouvelle et florissante « Association de la jeunesse catholique » et tout particulièrement par mon jeune et tant regretté ami Henri Bazire. Je fus appelé à présider l'une des séances du premier grand Congrès de Besançon, dont les conclusions s'annonçaient pleines d'espérance pour le mouvement social catholique.

Mais avec le cours des événements, la vieille revue se trouvait dans une situation fautive presque irrémédiable.

¹⁶ Bien modérées, si l'on compare au temps où j'écris

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Malgré l'appui très sincère et la collaboration toujours active de Mr de la Tour du Pin et du Père de Pascal, deux chefs de l'école monarchiste traditionnelle, la campagne menée contre les directions de Léon XIII, grandissant avec les progrès de "l'Action française", nous enlevait peu à peu une notable partie de la clientèle de jadis. Et la jeunesse, qui se donnait à la Démocratie chrétienne, ou que séduisait le "Sillon", allait à d'autres publications.

Dès 1897, naquit l'idée d'établir un groupement entre les publications qui s'inspiraient, malgré des divergences, d'idées communes sociales catholiques. La réunion des revues catholiques d'économie sociale fut fondée.

Il est intéressant de dire ici quelques mots du terrain où se développait cette action commune. Il y avait à Paris une belle maison hospitalière, rue du faubourg St Honoré, où les sociaux catholiques se rencontraient. Cette "maison sociale" surnommée par quelques-uns "maison des contrastes" était celle d'Henri Lorin qui joua un rôle si fécond dans notre mouvement. Épris d'idéal à sa sortie de l'école Polytechnique, il se donna courageusement à l'action sociale de l'Oeuvre des Cercles. Sa formation première fut celle de la grande bourgeoisie parisienne catholique et monarchique. Je lui ai entendu parler de sa première réception, à Forsdorf, par le Comte de Chambord, et bien plus tard de l'audience de Léon XIII où il conduisit l'initiateur suisse d'un radical "aller au peuple" de l'Église, le grand démocrate Decurtins, député des Grisons. Dans un entretien de celui-ci avec La Tour du Pin, ces deux hommes si différents se découvrirent un très lointain cousinage. Fidèlement lié à son jeune ami, La Tour du Pin devint son locataire au faubourg St Honoré. Quel ineffaçable et reconnaissant souvenir je garde de ce foyer du rez-de-chaussée où je fus souvent si aimablement accueilli par le Marquis et la Marquise¹⁷ de la Tour du Pin. On y critiquait parfois, sans amertume, celles des réunions du premier étage aux quelles on n'assistait pas.

Lorsque je devins directeur de "l'Association Catholique", on me pria de prendre la présidence des séances d'études de la Réunion de revues¹⁸. J'eus parfois du mal à tenir la barre entre les écueils de gauche et de droite. « Vous êtes d'acier » me dit un jour Mr de la Tour du Pin après une séance. J'avais acquis la conviction qu'il pouvait sortir de ces réunions une bien plus grande organisation.

Mais il y avait la question du président à choisir. Henri Lorin me disait : « le passé désigne la Tour du Pin ». Mais, comme lui, je savais que nous perdriions alors l'aile marchante. Il arriva que, dans un couloir du

¹⁷ La marquise de la Tour du Pin par H.L. Ass. Catho. 15 février 1904.

¹⁸ Comme directeur de la plus ancienne revue.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Musée social, un bel immeuble où l'on se réunissait, monsieur de la Tour du Pin me prit à part et me dit : « il faut que cette organisation se fasse, Lorin doit en être président et je le lui demanderai ». Cette parole est d'or, ne puis-je m'empêcher de répondre. Quelques jours après, le 7 mai 1901, c'était la fondation de "l'Union d'étude des catholiques sociaux" sous la présidence d'Henri Lorin. De l'activité de celle-ci, naquit en 1904, la grande manifestation doctrinale annuelle des Semaines Sociales, qui devait prendre une si magnifique extension, dirigée par Henri Lorin, puis par Eugène Duthoit !

"Après sept années", tel fut le titre d'un article, ou je fis, en décembre 1904, un résumé de la tâche accomplie. En janvier 1905 commença une période d'efforts nouveaux avec le concours des dirigeants de "l'Association Catholique de la Jeunesse Française". Je ne peux revoir sans émotion ce premier numéro de janvier 1905 si plein d'espérances. Il débutait par une série de six lettres, témoignages signés : Albert de Mun, Jean Lerolle, Henri Bazire, Henri Lorin, Georges Goyan, Mr de la Tour du Pin. Pour ceux des miens qui liront ses souvenirs, je sauverai de l'oubli, en le transcrivant ainsi, ce passage de Mr de Mun, retraçant le passé alors récent :

« Notre vieille revue a victorieusement traversé cette crise et tous ses lecteurs savent quelle large part de ce difficile succès appartient à notre ami Henri Savatier. En résumant, ici même, il y a un mois, la période de sept années qui vient de se terminer, il n'en a oublié qu'un seul trait et c'est justement celui dont l'a marqué sa persévérante énergie. C'est bien, en effet, grâce à cette qualité maîtresse, qu'il a pu, en conservant fidèlement à la Revue ce qu'il appelle, à juste titre « la pureté de la ligne », la maintenir toujours au niveau du progrès constant des études. Aussi dans son bref examen du chemin parcouru, a-t-il, du même coup, jalonné la route qui s'ouvre devant ses collaborateurs de demain, et le rapide tableau du passé devient-il ainsi, un véritable programme d'avenirs »

Mr de la Tour du Pin terminait sa lettre émouvante écrite encore sous le coup de son deuil intime, par ce souhait à la Revue : « de conserver longtemps à sa tête celui dont je ne saurais trouver meilleure occasion de me redire l'ami et le serviteur dévoué ».

Je savais cependant qu'il me faudrait, pour des raisons soit générales soit privées, bientôt passer la main. C'est ce qui arriva en 1909, après une entente avec le florissant organisme de "l'Action populaire" de Reims qui prenait la charge d'éditeur. Du moins je laissais la publication sous une très bonne direction avec un ancien collaborateur de grand talent, Joseph Zamauski, comme rédacteur en chef.

J'avais eu soin de tenir au courant des négociations qui précédèrent ce changement les chefs de notre école sociale catholique et spécialement monsieur de La Tour de Pin . L'affaire ne se termina, à mon retour de Reims, qu'avec mon assentiment.

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Vers cette époque, lors d'une de mes dernières conversations avec monsieur de La Tour du Pin, un mot de celui-ci me causa de la surprise, il est resté gravé dans ma mémoire. Parlant de la présente évolution sociale : « Heureuse, dit-il, les nations qui ont des rentières ». Et comme cette boutade m'étonnait, il commenta sa pensée ainsi : « oui, il faut aux Etats des familles indépendantes, là aussi, se trouveront des penseurs indépendants ! »

En ce temps là, je dûs accepter la charge de la mairie de Lésigny. Et sur ce modeste terrain, il m'arriva de retrouver les contradicteurs de l'Action Française, en des circonstances pénibles, presque invraisemblables, sur lesquelles je préfère ne pas m'étendre.

Et voici la guerre mondiale !

Je renvoie à mon petit carnet de faits journaliers inscrits à leur date.

À côté de ces notes, ou plutôt au-dessus, je placerai ici quelques réflexions sur ce temps.

Et d'abord, sont toujours présentes à mon souvenir les deux circonstances tragiques, où, sans le secours particulier de la Providence, j'aurais du succomber dans un écrasement de mon bataillon de territoriaux, qui eut multiplié les deuils des familles de Touraine et d'Anjou.

La première se place dès le début de septembre 1914, à la veille de la bataille de la Marne. Nous étions seuls, barrant le chemin de Paris, aux avants postes de la route de Chantilly et, entre Ecoeu et Luzarches. « Vous les aurez demain, et nous ne sommes pas prêts » me dit un commandant du génie, venu nous donner des instructions sur le tracé des tranchées. Tranchées dont un ordre nous prescrivit de sortir, en cas d'attaque, pour nous porter au devant de l'ennemi. Ce fut le commencement du miracle de la Marne, qui, à peine le contact pris vers Luzarches, fit obliquer les avant-gardes de l'armée de Von Kluck abandonnant la foudroyante offensive sur Paris.

La seconde circonstance tragique se place en mars 1916, dans les premiers temps de la bataille de Verdun. Affectés à la partie du 13ème corps d'armées qui fut porté en hâte sur la rive gauche de la Meuse, nous occupions une position ébauchée entre les petits bois d'Esne et la cote 309, lorsque les allemands enlevèrent le bois d'Avancour. Rien que notre faible ligne ne demeurait comme obstacle à leur marche en avant. L'extrême fatigue des divisions fraîches retarda leur mouvement. Nous en fumes quittes pour subir un accroissement du bombardement habituel. Le 20ème corps eut le temps de venir relever le 13ème corps épuisé.

À l'instant où le convoi de camions allait nous enlever, pour suivre la nouvelle voie sacrée, nous conduisant loin de ce front de Verdun, où nous avions vécu près d'un mois, je songeais au désastre qu'eut été le succès de

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

l'offensive allemande. Ce fut un de ces moments de la guerre, où le commandement dut et sut mettre en oeuvre toute la puissance de la résistance de la France lutant pour sa vie. "L'offensive à outrance" avait failli nous perdre au début de la guerre, mais la défensive à outrance nous sauva à Verdun.

Nous fûmes ramenés vers les tranchées de l'Oise. Déjà la seconde année de guerre était fort avancée. L'accoutumance à une vie dangereuse amenait un changement fâcheux de mentalité. La première année de guerre fut rédemptrice et prometteuse d'une ère de réformes pour l'avenir. Quelle reconfortante impression me causèrent les propos des officiers du régiment colonial du Maroc qui, en mars 1915, devant Lassigny, nous initièrent à la guerre des tranchées. « Les Français auront maintenant des enfants ! » me disaient-ils. (Hélas, hélas ! quelle tristesse vingt ans après la guerre). Dans les abris des tranchées, je voyais les images religieuses si nombreuses au début, remplacées trop fréquemment par les déplorables illustrations de « La Vie Parisienne ».

Il y aurait beaucoup à dire sur les modifications de la mentalité durant la guerre, celle de la troupe et celle de ses généraux. Il y a des conjonctures, je n'en disconviens pas, où la terreur de la répression doit intervenir pour maintenir le soldat dans le devoir. Mais un autre mobile habituel est nécessaire. J'ai le sentiment d'avoir bien agi, lors de notre arrivée au front, en contribuant, dans un conseil de guerre, à rompre le cercle de mort que des instructions interprétatives, peu légales, voulaient imposer. Je crois savoir qu'alors bien des chefs m'en surent gré. Plus tard, j'ai recueilli près des États-majors - que nous appelions quelques fois en plaisantant l'ennemi de l'arrière - ce jugement sur nos soldats : que pourrions nous si nous n'avions pas leur bonne volonté ! La juste mesure est difficile à garder, car, 18 mois après, faisant partie d'un autre conseil de guerre, j'eus l'impression que la tendance vers une excessive indulgence menaçait de prévaloir. Les influences parlementaires de l'arrière n'y étaient peut-être pas étrangères ? Je ne suis adversaire ni de la démocratie, ni du Parlement. Mais en temps de guerre totale, les méthodes de gouvernement doivent différer de celles de temps de paix. J'aurais compris la nomination par le Parlement d'une grande Commission assistant le gouvernement et maintenant la liaison avec le pays. Mais le rappel du Parlement avec les discussions publicitaires de ses séances, fut un malheur qui, de toutes façons, prolongea la guerre et la fit perdre financièrement.

La mauvaise influence parlementaire favorisait indirectement un état d'esprit belliciste poussant, comme on l'a vu après la disgrâce de Joffre et Foch, à des offensives inconsidérées, poussant aussi certains chefs à des propos dignes de l'esprit « boche ». Un de mes anciens adjudants, revenant avec d'autres officiers d'une revue de jeunes troupes passée à la fin de 1916, me rapportait, sans d'ailleurs la critiquer, cette parole du général : « Entendez-moi bien, jeunes gens, ne faites pas de prisonniers ! ». Et je me souviens avoir lu à un autre moment l'ordre suivant : « Pas même un verre

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

d'eau aux prisonniers ». Tout cela à la veille d'engagements où nous allions perdre bien plus de prisonniers que nos ennemis !

Aux mêmes causes politico-militaires, il faut attribuer l'imprévoyance coupable qui laissa détruire les lignes de tranchées de l'ancien front après le repli stratégique et malheureusement provisoire des allemands sur la ligne Hindenbourg. Faute néfaste qui permit plus tard à l'ennemi de s'emparer de Montdidier.

Mon bataillon avait été supprimé par suite de réduction des effectifs territoriaux combattants. J'avais repris la mairie de Lésigny, avec la nécessaire et ingrate besogne des réquisitions à l'arrière fatigué qui rendit peu populaires les municipalités d'alors. Avec anxiété, je suivis en mars 1918, les communiqués sur l'offensive allemande après la rupture du front anglais. La ruée allemande vers Amiens eut été facilement arrêtée, si les premiers renforts français avaient pu s'établir sur nos anciennes lignes très fortes en ces points. Nous avions longtemps occupé, en 1915, ces positions en avant de Montdidier, achevant de les rendre inexpugnables, suivant les plans du colonel Macker du 92^{ème} tué depuis près de nous, au temps de Verdun, dans la défense du bois des Corbeaux. Nul n'a du regretter davantage la disparition de pareilles défenses que le général Debeney qui les connaissait bien pour avoir commandé notre division en 1915, et qui, chargé, en 1918, à la tête d'une armée de barrer la route aux allemands, ne put empêcher la prise et la quasi-destruction de Montdidier. Je ne peux penser, sans une grande tristesse, à tout le sang français qui eut été épargné si le fruit de nos travaux, longs et périlleux, avait été conservé !

De nouveau ce fut un de ces moments de la guerre où il fallut aviser à sauver la France et affronter tous les sacrifices pour vaincre avec nos alliés. Mais n'avait-on pas laissé passer l'heure de faire la paix ? Ne s'était-elle pas présentée en 1917 ?

Je ne veux parler, que pour mémoire, d'autres instants bien antérieurs. Un peu avant les jours de la première Marne, les prophéties étaient à l'ordre du jour, un commandant angevin me rapporta celles d'un modeste religieux de son pays : « nous allons remporter une grande victoire et, si la France se convertit, la paix sera faite »¹⁹.

¹⁹ A propos des prophéties de ce temps, je rapporterai ici deux autres faits. Pendant le mois d'octobre 1914, mon bataillon, en service d'étapes à la gare du Bourget, était cantonné à la Courmeuve. Le bon curé de cette paroisse avait une réputation de sainteté, peut être méritée, on me rapporta de lui cette prédiction que je cite d'après mon souvenir: un bon prêtre a vu la Sainte Vierge, elle lui a annoncé que la guerre serait longue, plusieurs années, deux millions d'hommes seront tués. Paroles, alors surprenantes, qui étaient bien en dessous de la réalité à venir. Vers ce temps aussi, un excellent officier du bataillon nous cita une autre prédiction recueillie dans sa province, la France sera victorieuse quand ses soldats porteront les couleurs de la Sainte Vierge. C'était le moment où l'on commençait à adapter l'uniforme bleu horizon. Pourquoi l'avoir supprimé quinze jours après ?

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

Hélas, les fautes passées ne se rachètent pas si rapidement. Quelques semaines après, j'étais dans le bureau du commissaire régulateur de la gare du Bourget, attendant ses indications sur une nouvelle affectation de mon bataillon, le commandant téléphona durant un quart d'heure et, s'excusant, il me dit: « nos armées manquent de munitions, j'ai du détourner d'une armée vers une autre un train de munitions d'artillerie. Le général commandant cette armée me disait : nous entendons la grande voix du canon allemand et je n'ai rien pour répondre. » Cette impuissance fut le fruit de notre folle politique antireligieuse et antinationale.

Dans les premiers mois de 1915, les Allemands connurent eux aussi, la pénurie de munitions. Leurs obus arrivaient et éclataient péniblement, il y eut des balles de schrapnel remplacées par des cailloux noirs, des barrages de mitrailleuses, intenses d'ailleurs, étaient substitués aux barrages d'une artillerie défaillante. Les résultats de leurs usines improvisées d'azote synthétique étaient encore incertains. Lors de la prise de Premzyl par les Russes, il y eut des circonstances favorables à des négociations qui eurent peut-être lieu ? Mais en 1917, l'invitation du pape, trop incomprise des catholiques français, venait à l'heure propice. Comment ne pas admirer aujourd'hui la clairvoyance de Benoît XV, après la destruction achevée de l'Autriche, la puissance reconstituée de l'Allemagne, les mésintelligences fatales entre alliés de l'ancienne coalition, les graves rechutes de la France ou des anciennes erreurs ?

Enfin l'armistice ! Je revois ce carrefour de Rethondes, où je suis si souvent passé à l'automne 1916, pendant les périodes de repos, après la relève des secteurs de tranchées en avant de Compiègne. Lorsque les conditions de l'armistice furent connues, je les relus plusieurs fois, ne comprenant pas qu'on eut omis l'immédiate occupation d'Essen et de la Rhur. Suivant ma bien modeste opinion de ce temps - confirmée dans l'avenir -, l'occupation non pas temporaire, mais permanente, définitive, par une force anglo-franco-belge, du plus puissant centre, du plus grand centre industriel, du potentiel de guerre, eut été une garantie de paix durable, bien supérieure aux quinze années de surveillance du Rhin et à la bien trop incertaine conservation, à travers le peuple allemand, de l'importante défense stratégique si justement estimée d'ailleurs par le grand chef qui venait de vaincre.

Les vraies leçons de la guerre furent incomprises. Il y eut carence manifeste de la réforme des moeurs et des institutions qui auraient dû suivre la grande épreuve, -trop prolongée sans doute. Préoccupations et prétentions matérielles prirent le dessus, et de la façon la plus folle. On proclama: « L'Allemagne paiera! ».

Certes, l'ambitieuse Allemagne était coupable et elle était vaincue, vaincue par la coalition accourue à notre aide, non par nous seuls. En dehors de fortes et promptes indemnités de guerre, on se heurtait à des impossibilités politiques et économiques. Si la France avait été vaincue, elle eut été réduite en une sorte d'esclavage, avec un agent du fisc allemand dans

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

chacun de ses cantons. La paix des alliés ne comportait pas de telles perspectives. Sans parler de la duplicité du débiteur des réparations, les indéfinis paiements inscrits au traité, à régler par les ordinaires moyens internationaux devaient rencontrer des difficultés presque insurmontables, du fait des charges, des transferts et de la concurrence avec nos propres industries. Malgré leur grandeur, ils ne pouvaient égaler le poids de nos charges de guerre, tant dettes extérieures que dettes et engagements intérieurs inconsidérément assumés. Longtemps avant ce moment, un vote parlementaire avait prétendu assurer la réparation intégrale de tous les dommages de guerre. Alors, j'eus l'occasion - la dernière - de rencontrer dans un Etat-major mon si regretté jeune ami Henri Bazire. Notre conversation au sujet de ce vote se termina par ce mot de lui : « c'est une impossibilité ». Pour les esprits clairvoyants, de telles promesses étaient loin de paraître un encouragement : elles faisaient trop prévoir nos finances désastreuses d'après-guerre. Je me souviens aussi d'une appréciation recueillie quelques temps auparavant, lors de ma première permission. On parlait de l'abus des allocations, on me cita ce mot d'un vieil employé de préfecture : « le ministre de l'intérieur, Mr Malvy, a juré de ruiner la France avec les allocations. »

J'en viens maintenant au temps d'après guerre. L'état d'esprit qui prévalut fut loin, malheureusement, d'être réformateur. Le relâchement des lois morales légué par la trop longue épreuve cessa d'être contrebalancé par les vertus guerrières. Par la brèche financière ouverte par la défense nationale, prétendirent passer toutes les convoitises.

En 1920, dans mon dernier article de revue²⁰ demeuré sans écho, sans compréhension, j'ai signalé la gravité du problème monétaire. Combien accru depuis ! Je ne peux relire ces pages sans amertume. Il eût été possible alors de stabiliser notre franc à sa demi-valeur d'avant guerre et d'éviter sa future décadence à quelques dérisoires centimes.

Je faisais appel aux forces morales nécessaires au salut national dans l'ordre de la paix. A cette heure, dont dépendait l'avenir, on aurait pu connaître, non seulement les moments de prospérité entrevus lors de l'essai de redressement Poincaré, mais encore le commencement d'une ère de relèvement social, reconstituant famille et natalité, réconciliant les classes dans une situation devenue plus favorable aux aspirations du monde ouvrier, accroissant enfin la puissance de notre pays, garantie d'une paix future.

La pauvre France, qui n'avait pu dépouiller la tunique de Nessus malgré le vote des falsifications monétaires, en fut davantage enserrée, perdant sa force vitale à chacune des néfastes offensives électorales des partis de gauche, en 1924 et 1926, qui nous firent retomber dans les erreurs passées.

²⁰ Chronique sociale de France, Août Septembre 1920

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

En 1926, le chef du parti radical, Mr Herriot, si déplorablement inspiré, jugea se faire l'interprète des nouveaux élus, en annonçant la remise en vigueur des lois contre les religieux et la rupture avec le Vatican ! Cette reprise d'anticlérisme suscita la fondation de la Fédération nationale catholique, à laquelle le général de Castelnau apporta l'appui de son autorité et de son activité.

Sur mon modeste terrain rural, je me donnai à ce mouvement sauveur. La présidence cantonale me fut confiée pour la région de Pleumartin.

Un mot sur l'état d'esprit du canton de Pleumartin. Il comprend la commune de la Puye et est limitrophe de Saint Pierre de Maillé. C'est donc la campagne évangélisée après la Révolution par Saint André Hubert Fournet - un grand oncle des miens -. Néanmoins, la note d'indifférence religieuse du pays châtelleraudais a hélas prédominé dans la plus grande partie du canton. Cette indifférence n'est cependant pas une complète désaffection : les habitants sont presque unanimes à désirer conserver leur culte paroissial et leur curé. Ils eurent le sentiment, en 1924, que le mouvement de gauche empreint d'extrémisme socialiste, menaçait cette situation religieuse.

On sait que la Fédération catholique fit reculer l'offensive.

En acceptant la présidence cantonale, à la veille de ma 70^{ème} année, j'avais dit que je ne garderai pas le poste au delà d'une année. Je dus cependant le conserver pendant près de cinq ans.

Ma 75^{ème} année fut marquée par une grave crise de santé : insomnies complètes, la nuit, et vertiges le jour. Un bon conseil médical après plusieurs mois, un régime rigoureux analogue à celui qui prolongea les belles journées de vieillesse de ma mère jusqu'à 90 ans, m'ont permis de recouvrer une assez grande activité, mais nécessairement limitée à courte distance du foyer.

Ces années de vieillesse ne manquent pas d'occupations du fait de ma position d'aïeul de famille nombreuse, position ingrate et incomprise, en face de la législation anti-familiale et de la bureaucratie fiscale, qui l'aggrava, surtout face à ceux qu'elle juge faibles.

D'ailleurs mon labour intellectuel n'a pas chômé. J'espère que la phrase de Cicéron, plus haut citée : « Pourvu que l'on ne discontinue pas de travailler, l'esprit ne baisse point avec l'âge » peut trouver quelques réalisations personnelles.

Après 1920, mes rapports avec les continuateurs, très méritants, du mouvement social catholique se sont refroidis. Autant qu'il me semble, il y a eu, à l'origine, différence de compréhension sur la législation alors en

QUELQUES SOUVENIRS, HENRI SAVATIER

préparation concernant les assurances sociales. Je la trouvais trop bureaucratique. Plus tard, à la Semaine sociale de 1930 sur le Crédit, il me parut qu'une certaine adhésion à la conception bancaire américaine était malencontreuse.

Depuis de nombreuses années, j'ai sur le chantier un travail devant faire suite à mes études de 1898, et à mon article de 1920. Chaque jour, le sujet me paraît plus important, plus actuel et aussi plus difficile.

Que Dieu bénisse mon effort même s'il ne lui donne pas fécondité !